



Crédit bancaire à la consommation non payer

Par **rouna**, le **07/09/2014** à **16:31**

Bonjour à toutes . Il y a 6 mois j pris un crédit à la consommation la sommes de 45milles euros. Déjà plus d'un mois j perdu mon travail la somme que je prie j le fait entrer dans un projet avec quelqu'un malheureusement n'est pas marché j perdu alors toute la somme; maintenant comme j suis sans emploi j'arrive pas à payer mon crédit. rnJ un ami que ma proposer aller travailler avec lui on Tunisie .alors ma question qu est ce que j risque c'est j part à l'étranger laisser derriere moi ce crédit .Je penser à partir sans de retour à la France. Il ya de possibilités qu il y a un l'huissier que vient saisi mes bien on Tunisie .merci d'avance